

## CHSCT Extraordinaire TATI

Suite au CHSCT du 23 août 2018, FO vous informe sur le relevé de conclusion.

Voici quelques infos :

### 1) Sécurisation des Locaux :

- La Direction s'engage à la création d'une équipe de sureté le plus rapidement possible avec une équipe composée de 6 postes, ou voire faire appel à un prestataire privé en s'inspirant des urgences.
- A court terme, des réflexions vont s'engager sur l'accès des locaux (bracelet/badge pour les patients)
- A plus long terme, le périmètre de sécurisation du site de St Jacques sera revu afin de limiter les points d'entrée en psychiatrie (entrée/sortie unique)

Un groupe de travail regroupant le personnel, la Direction du PILNH, plus les membres du CHSCT serait mis en place pour faire des propositions sur la sécurisation des locaux.

### 2) Politique Ressources Humaines :

- La Direction RH affirme ne pas avoir réduit les effectifs, bien que l'ARS estime que la psychiatrie du CHU de Nantes soit surdotée en personnel. Même à moyen humain constant, de nouveaux projets sont menés, malgré une diminution des remplacements de l'absentéisme, y compris des congés maternité. Sans oublier que la file active progresse avec l'augmentation de la population de l'agglomération nantaise de 10 000 habitants par an.
- Les mises en stage des contractuels seraient plus rapides afin de les fidéliser.
- Des formations vont être proposées aux personnels de psychiatrie. (Oméga, consolidations des savoirs et analyses des pratiques)
- Des mensualités de remplacement supplémentaires seront allouées pour permettre ces formations.
- 

Pour FO, il a fallu que nous passions par ce drame pour que la Direction semble enfin prendre conscience de la violence subie dans les services.

### Mais les moyens accordés sont encore insuffisants.

La présidente du CHSCT a informé que diverses prises en charge inadaptées en psychiatrie ont été signalées à l'ARS :

- Le déficit en lits de pédopsychiatrie, une réunion en septembre devrait avoir lieu.
- Une enveloppe de 400 000 euros a été accordée pour créer des lits post-crisis en pédiatrie pour les 4 établissements de la Loire-Atlantique.

Depuis des années, FO alerte sur le manque de budget en pédopsychiatrie et nous savons que cette enveloppe est insuffisante. Même La Direction, aujourd'hui semble de cet avis.



Face à ce contexte, FO s'oppose à cette politique budgétaire qui provoque la désorganisation / destruction des soins orchestrée par le gouvernement et ses ARS.

Comme dans de nombreux hôpitaux, il faut se préparer à une mobilisation par la grève des personnels et de leurs syndicats contre la destruction de notre système de soins et pour des créations de postes (1.6 milliards d'€ d'économie d'ici 2022, dont 1,2 milliards d'€ de réductions sur la masse salariale).

### **Voici les vœux présentés par notre organisation syndicale lors du CHSCT :**

1. FO demande des créations de postes pour suivre au mieux les patients en soins et le taux maximum de la prime d'insalubrité à 4€12 pour tout le personnel de psychiatrie confronté à la violence.
2. FO demande la création d'une équipe thérapeutique de renfort afin d'intervenir dans les unités fonctionnelles lors des appels d'urgences.  
(PTI géolocalisable)
3. FO demande la création d'une issue de secours dans la salle de soins de l'unité TATI comme il l'avait été validé par l'Institution suite aux conclusions du groupe de travail.
4. FO demande une entrée sécurisée pour les unités ouvertes par la mise en place de sonnette et de visiophone.

*Nantes, le 24 août 2018*



**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS,  
CONTACTEZ NOUS AU 84 519**